

Diocèse de Nanterre

(Dernière mise à jour le : 31/01/2023)

Historique

Le diocèse de Nanterre, à l'instar des diocèses de la périphérie parisienne (Créteil, Saint Denis, Pontoise, Corbeil), a été fondé par Paul VI en 1966, calqué sur le département (nouveau lui aussi) des Hauts de Seine (92). Le diocèse de Nanterre est constitué pour la plupart des paroisses Ouest (Nord Ouest, Ouest, Sud Ouest) du grand Paris, auxquelles se sont unies 10 paroisses du diocèse voisin, Versailles. Quatre évêques s'y sont succédés : Mgr Jacques Delarue (1966-1982), Mgr François Favreau (1983-2002), Mgr Gérard Daucourt (2002-2014), et l'actuel, Mgr Michel Aupetit (2014...).

Responsable des archives

Madame Françoise Tondu

Adresse du service d'archives

Maison diocésaine, 85, rue de Suresnes,
92000 Nanterre

Téléphone / Fax

01 41 38 12 30 (poste 261) / 01 42 04 44 38

Adresse mail

archives@diocese92.fr

Site internet

Sur le site diocésain (<http://diocese92.fr>), à la fenêtre « recherche » taper « archives historiques ».

Conditions de consultation et de communication

Du lundi au jeudi, sur rendez-vous, de 9h 00 à 17h 00. Pas encore de consultation par site dédié, recherches par correspondance, mail, fiches « contact ».

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Instruments de recherche

Fichier Excel (récolement), pas de fichier bristol, logiciel Aix en cours de réalisation.

Les fonds

Archives de l'administration épiscopale et curiale :

60 mètres linéaires (1966-2012).

Archives "pastorales" émanant des services diocésains, des œuvres et mouvements :

60 mètres linéaires (1966-2012), en attente des archives de quelques services diocésains et mouvements.

3 x 60 mètres linéaires pour archives « économat ».

Registres de catholicité :

137 mètres linéaires .

Archives paroissiales :

200 mètres linéaires.

Archives des membres du clergé :

20 mètres linéaires.

Documentation imprimée :

Feuilles ou fascicules paroissiaux insérés aux archives paroissiales.

Archives audiovisuelles :

40 mètres linéaires.

Archives numériques :

En cours de numérisation.

Archives de communautés religieuses :

Il le s'agit pas de leurs fonds propres, mais seulement des relations entretenues avec l'évêché. 3 mètres linéaires.